

# Mehun Mag

Magazine d'Informations Municipales de la ville de Mehun-sur-Yèvre



4

## • LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL •

**CARNAVAL VÉNITIEN**

2



**ENFANCE/JEUNESSE**

8



**133<sup>È</sup> ROSIÈRE**

20



# 6<sup>E</sup> CARNAVAL VENITIEN

12 & 13 avril 2014



La 6<sup>e</sup> édition du carnaval vénitien organisé par l'association Il Gruppo Di Venezia a de nouveau étonné les nombreux visiteurs par la qualité et la diversité des costumes. Pendant deux jours, les participants ont pris leurs plus belles poses pour le plus grand plaisir des spectateurs.



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Il est des dates importantes dans la vie d'un homme, qu'elles soient familiales, professionnelles, sportives ou autres.

Le 23 Mars dernier a été pour moi celle de la récompense d'un travail fourni lors de mon précédent mandat en tant qu'adjoint aux travaux et aux affaires scolaires, et qui m'a permis d'être au plus près de vous, à l'écoute de vos attentes.

Mais cette victoire est aussi due en partie à la personnalité de mes co-équipiers, femmes et hommes investis profondément dans le milieu associatif, ayant un sens des responsabilités reconnu et issus des différents quartiers de notre ville.

Pour ces raisons, mais également pour leurs compétences professionnelles, les fonctions et les délégations que je leur ai attribuées contribueront à une représentation municipale efficace dans les différents syndicats auxquels nous adhérons, à une bonne gestion de notre budget et à l'aboutissement dans les meilleures conditions des projets de notre mandature.

Un grand merci donc à vous toutes et à vous tous de nous avoir pleinement accordé votre confiance pour les six années à venir.

Pour cette année 2014, de grands chantiers sont déjà en cours de réalisation, notamment la station d'épuration ainsi que la gendarmerie.

Concernant la réhabilitation du centre-ville, le cabinet d'architecte urbaniste a été choisi par le jury de concours et passera au vote lors du prochain conseil municipal. Cela nous permettra d'affiner l'avant-projet qui nous a été présenté, d'engager les démarches administratives nécessaires et les consultations aux entreprises pour un commencement des travaux en 2015.

Entre-temps, une réunion publique, organisée conjointement par la municipalité et les architectes, et présentant le projet finalisé ( plans, phasage, planning,... ) permettra de répondre à vos questions et à vos inquiétudes.

D'autres réalisations ont été budgétées pour cette année et sont en cours d'études. Parmi les plus importantes, citons la réhabilitation de l'assainissement collectif de l'avenue de la Belle Fontaine et la réfection complète de la rue Henri Boulard.

La mise en place d'une épicerie solidaire, commencée lors du précédent mandat est plus que jamais d'actualité, de nouvelles réunions sont prévues avec l'association mandatée pour nous accompagner dans cette démarche tandis que nos services recherchent activement des locaux pouvant accueillir cette structure ainsi qu'éventuellement d'autres associations caritatives de Mehun.

Comme nous nous y étions engagés lors de notre campagne électorale, nous vous tiendrons continuellement informés de l'avancement de ces projets et de ceux à venir, que ce soit au travers de notre bulletin municipal et de notre site internet, par des réunions publiques ciblées par quartiers ou s'adressant à l'ensemble de la population.

Jean-Louis SALAK  
Maire



**MEHUNMAG N°50 MAI 2014**

**Directrice de la publication :** Elisabeth Mathieu  
**Rédaction :** Elisabeth Mathieu, Maryse Courveaulle,  
Christophe Ogoudjian  
**Impression :** CIA Bourgogne  
**Crédits Photos :** Mairie de Mehun-sur-Yèvre  
**Dépôt légal à parution**  
[www.ville-mehun-sur-yevre.fr](http://www.ville-mehun-sur-yevre.fr)





Le Conseil municipal a été renouvelé le dimanche 23 mars.

La liste Mehunoise d'Union Républicaine "Ensemble, construisons notre futur" conduite par Jean-Louis SALAK l'emporte avec 63,55 % des voix.

## LE MAIRE ET LES ADJOINTS



**Jean-Louis SALAK**  
Maire



**Elisabeth MATHIEU**  
1<sup>er</sup> Adjoint  
*Tourisme, communication, culture, vie économique, enseignement artistique*



**Bruno MEUNIER**  
Adjoint  
*Sécurité, urbanisme*



**Annie VAN DE WALLE**  
Adjoint  
*Action sociale, CCAS, logement*



**Christian JOLY**  
Adjoint  
*Sport, associations, personnel*



**Elvire CLEMENT**  
Adjoint  
*Enfance, jeunesse, affaires scolaires*



**Christian GATTEFIN**  
Adjoint  
*Administration générale, état civil, cimetière, emploi*



**Alain BLIAUT**  
Adjoint  
*Travaux, environnement*

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Maryse MARGUERITAT



Martine PATIN



Julien FOUGERAY



Nicole HUBERT



Michel GIRARD



Béatrice FOURNIER



Stéphane GAUTHIER



Céline PERRET



Joël DAGOT



Jacqueline RONDET



Stéphane GUERAUD



Fabienne THIAULT



Pedro DA ROCHA



Annie HOUARD



Ludovic GAUDICHET



Maria Helena TEIXEIRA



Olivier PONTE GARCIA



Isabelle  
GALMARD MARECHAL



Philippe DEBROYE



Sarah BRINON



Damien CATAFORT

## ■ DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI AU FORUM « 2 000 EMPLOIS 2 000 SOURIRES »



Le forum « 2 000 emplois 2 000 sourires » s'est déroulé le 15 mai 2014 à Orléans avec la volonté d'impulser une véritable dynamique autour de l'emploi des jeunes.

La Mission Locale antenne de Mehun-sur-Yèvre s'est largement mobilisée pour accompagner un groupe de 8 jeunes à cette manifestation.

Au programme, 2 000 offres d'emplois, de nombreux employeurs dans un lieu aussi prestigieux que le Zénith d'Orléans.

Ce fut l'occasion de rencontrer des entreprises au

nom aussi célèbre que Dior, Shiseido, Hitachi, John Deere, Orange, Rians....

Des contacts ont pu être pris sur place, des candidatures déposées et de réelles perspectives d'entretien de recrutement sont d'ores et déjà envisagées.



*L'objectif de la Mission Locale : favoriser les rencontres entre les jeunes et les entreprises, développer la mobilité et oser saisir les opportunités d'emploi.*

## ■ TRAVAILLER AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES, DES MÉTIERS POUR L'AVENIR.

Les services d'aides à domicile et les EHPAD proposent des offres d'emploi mais sont confrontés à des difficultés de recrutement.

Devenir aide à domicile, ne peut être une orientation par défaut. C'est un vrai métier, qui nécessite de véritables compétences, de solides connaissances et des qualités relationnelles indéniables.

C'est dans ce cadre que la Mission Locale, antenne de Mehun-sur-Yèvre et le Service Emploi, en partenariat avec Pôle Emploi ont mis en place « **une semaine d'action pour découvrir les métiers des services à la personne** ».



Au programme :

- Une journée de test d'aptitude, avec la Plateforme de Vocation de Pôle Emploi
- Une journée d'échanges et de débats avec les usagers du service aide à domicile du CCAS
- Une rencontre avec les employeurs : leurs attentes, leurs exigences

■ Une rencontre avec des aides à domicile : les atouts du métier et ses contraintes

■ Un atelier permettant aux demandeurs d'emplois de travailler le « savoir-être » par des mises en situation théâtralisées.

**L'originalité de l'action repose sur une meilleure compréhension de la réalité de ces métiers , des métiers qui recrutent, des métiers enrichissants.**



## ■ UNE VILLE PROPRE C'EST TELLEMENT PLUS AGRÉABLE !

Quotidiennement, les services de la ville s'emploient à rendre la ville plus agréable pour ses habitants mais aussi pour les touristes.



Force est de constater que les rues sont régulièrement souillées par des déjections canines, des jeux de grattage, des mégots de cigarettes et qu'il pousse dans les jardins du duc Jean de Berry et sur les bords du canal, des canettes de bière et autres déchets ménagers.

Toutes ces incivilités nuisent au cadre de vie et à l'image de la ville.

Il est du devoir de tous de respecter son environnement et ses concitoyens par des gestes simples. Utiliser les poubelles au lieu des caniveaux, se procurer des sacs à crottes auprès de la mairie, sortir ses poubelles la veille au soir et les rentrer dès que possible, déposer ses bouteilles dans les containers prévus à cet effet, utiliser les toilettes publiques plutôt que les façades d'immeubles !

## DURÉE DE VIE DES DÉCHETS DANS LA NATURE

- mouchoir en papier : 3 mois
- allumette : 6 mois
- peau de banane : 8 à 10 mois
- mégot avec filtre : 1 à 2 ans
- chewing-gum : 5 ans
- papier de bonbon : 5 ans
- canette en aluminium : 200 ans
- sac en plastique : 450 ans
- bouteille en plastique : 500 ans
- polystyrène expansé : 1 000 ans
- verre : 5 000 ans

**Par des gestes simples,  
il est possible  
de bien vivre ensemble !**

## ■ ARBRE COUPÉ, ARBRE REMPLACÉ

Un arbre n'est pas éternel. Il vieillit, contracte des maladies ou subit les offensives du mauvais temps.

Aussi, le service des espaces verts inspecte régulièrement le patrimoine végétal de la ville et doit parfois abattre certains arbres secs, malades ou présentant un danger pour la population.

Cependant, comme ce fût notamment le cas place du Général Leclerc, ceux-ci sont aussitôt remplacés afin de préserver la biodiversité de la ville et offrir ainsi un cadre de vie toujours plus agréable aux Mehunois.



Place du Général Leclerc



Rue Sophie Barrère



Jardins du duc Jean de Berry



## ■ LES BONS GESTES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Face à l'accroissement de la précarité énergétique, touchant particulièrement les publics fragiles, le CCAS de Mehun-sur-Yèvre en partenariat avec le Pôle Solidarité EDF a organisé le jeudi 30 janvier un atelier de sensibilisation sur les

économies d'énergie. Lors de cette réunion, une dizaine de particuliers ont reçu des conseils personnalisés sur leurs factures d'énergie et les économies possibles. Ils ont appris « les écocgestes » en matière d'électricité, d'eau chaude, de chauffage et de cuisson. Ils ont aussi mis en commun leurs pratiques et leurs astuces pour faire diminuer leurs factures sans sacrifier un minimum de confort.



Les participants ont également été informés des réductions tarifaires auxquelles ils pouvaient prétendre pour l'électricité et le gaz ainsi que les démarches à effectuer pour en bénéficier.

En fin d'atelier, chacun a reçu un "kit éco-énergie" (un réducteur de débit robinet et douche, une ampoule basse consommation, une prise coupe veille, un rouleau de joint isolant) offert par le CCAS et des thermomètres remis par le Pôle Solidarité EDF.



## ■ LA CARTE D'IDENTITÉ EST À PRÉSENT VALABLE 15 ANS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures passera de 10 à 15 ans. Cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

**Cet allongement de 5 ans concerne à la fois :**

- les nouvelles CNI délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.





## ■ SOIRÉE PARENTALITÉ : L'ENFANT ET LA COLLECTIVITÉ

Mardi 4 février, parents et professionnels étaient conviés par la ville de Mehun-sur-Yèvre et la Communauté de Communes des Terres d'Yèvre afin de débattre sur le thème : « *la collectivité a des règles, l'enfant a des besoins, l'important c'est d'en parler* ».



Animée par Véronique FRANCIS, maître de conférences et chercheur en sciences de l'éducation à l'Université d'Orléans, cette soirée a permis de mettre en avant qu'en collectivité il est nécessaire d'apprendre à vivre ensemble en respectant des règles et en privilégiant le dialogue pour que chacun puisse y trouver sa place.

Afin d'illustrer de façon humoristique cette thématique, Ouria animatrice au centre de loisirs, aidée de parents d'élèves et de l'association « ALMY », avait préparé de courtes saynètes, très applaudies par les spectateurs, interprétées par une dizaine d'enfants et des ATSEM. Le public, composé de parents et de professionnels de l'enfance, a découvert quel regard les enfants portent sur les structures communales (les délicieux épinards de la cantine, l'interdiction des téléphones portables ...) mais aussi le travail du personnel technique (ATSEM,

cantinière, secrétaire...) indispensable au bon fonctionnement de ces services.

Ces saynètes ont fait prendre conscience que chaque acteur (enfant, personnel) a besoin d'écoute et qu'il est essentiel d'échanger sur les difficultés rencontrées afin de trouver des solutions pour y remédier.

Et, il est important que les familles comprennent que le personnel encadrant a la charge de tout un groupe d'enfants et qu'il ne peut donc pas prendre en compte toutes les situations individuelles.

A l'issue de la représentation, le public a pu échanger avec Véronique FRANCIS qui a rappelé qu'il était important de trouver son « espace », sa place dans la collectivité et que le dialogue est la base de toute vie harmonieuse en société : « l'important c'est d'en parler ».

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié où des échanges ont eu lieu de manière plus informelle sur son expérience, ses interrogations.



## ■ ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015 : NE MANQUEZ PAS LE GUICHET UNIQUE

Du 2 au 6 juin, la mairie met en place le "Guichet unique". Pendant une semaine, les familles pourront inscrire leurs enfants aux écoles maternelles et élémentaires, à la cantine, au transport scolaire, aux accueils périscolaires et au centre de loisirs pour l'année 2014-2015.

Les inscriptions s'effectueront à l'espace Maurice Genevoix de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

Les dossiers sont à retirer dans les écoles ou à la mairie avant le 29 mai.



## ■ L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE EST RECONDUITE



Le Conseil municipal poursuit l'aide au permis de conduire.

### **A QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ? :**

- Aux jeunes de 16 à 18 ans inscrits dans un processus de conduite accompagnée
- Aux jeunes de 18 à 25 ans quelque soit leur situation
- Aux plus de 25 ans en situation de demande d'emploi ou d'insertion professionnelle.

L'aide accordée est versée lorsque le bénéficiaire a obtenu son code (dans un délai maximum de 1 an).

Son montant est calculé en fonction du quotient familial, elle ne peut être attribuée qu'une seule fois.

**A SAVOIR :** le cumul est possible avec d'autres aides : Bourse à projets, Conseil régional, Fonds d'aide aux jeunes. 10% du montant reste dans tous les cas à la charge du demandeur.

### **Renseignements et retrait des dossiers :**

Service emploi, place Jean Manceau  
tél. : 02 48 57 06 24

## ■ LA BOURSE À PROJETS : UN COUP DE POUCE ENVERS LES JEUNES

Vous souhaitez financer : une formation (BAFA, frais d'inscription dans une école, une faculté...), votre permis de conduire, ou tout autre projet : humanitaire, culturel, associatif, environnemental... La bourse peut vous y aider en échange d'une action pour la collectivité.

Il faut avoir entre 18 et 25 ans et résider à Mehun-sur-Yèvre.

### **Renseignements et retrait des dossiers :**

Service jeunesse, Espace Loisirs, 7 rue du Chemin Vert  
Tél. : 02.48.57.19.19

Service emploi, place Jean Manceau  
Tél. : 02.48.57.06.24

## ■ LES VACANCES DE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS

### ■ DES VACANCES SOUS LE SIGNE DE LA RÉCUP'

Pour ce séjour, l'équipe d'animation a choisi de redonner une deuxième vie aux matériaux en proposant des activités autour du recyclage.

Chaque jour, les enfants ont, à partir de bouteilles en plastiques, bouts de cartons, bouchons... fabriqué des objets originaux. Certains ludiques comme des jeux de plage, des personnages en bouchons, des petits animaux, des voitures mais aussi des objets très pratiques comme un sac à main ou un support pour téléphone portable.



*Retrouvez ces objets sur le site internet de la ville*

### ■ DES ATELIERS "NATURE" INÉDITS

Lors de la deuxième semaine des vacances, les enfants ont pu découvrir que notre environnement naturel recelait mille et une richesses. Ils ont ainsi cuisiné et goûté des fleurs et plantes comestibles et fabriqué un hôtel à insectes. Tous étaient impatients de faire goûter ces nouveaux aliments à leurs parents et d'installer dans leur jardin leur propre abris.



## Au fil des Couleurs

**Antoine de Jacquelot**

**16 mars au 2 novembre**



Antoine de Jacquelot est l'un des derniers peintres-cartonniers français encore en activité. Après une solide formation aux Beaux Arts et un diplôme des Métiers d'Art de Paris, il s'est installé à Saint-Denis de Palin, dans la région, où il vit au cœur de la nature qu'il observe d'un œil acéré.



Il crée les cartons qui seront les supports indispensables à la fabrication d'une tapisserie.

Toutes les tapisseries, tissées à partir de ses cartons sont réalisées dans les ateliers d'Aubusson, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Le talent reconnu d'Antoine de Jacquelot s'exporte bien au-delà de nos frontières.

Artiste reconnu, il participe à de nombreuses expositions en France ou à l'étranger et a été le lauréat de prix prestigieux à Paris, Salonique et Bruxelles.

Antoine de Jacquelot dessine avec la précision d'un naturaliste, il décrit au crayon les éléments en les sublimant pour les adapter aux caractères exigeants de la tapisserie.

Depuis quelques années, le peintre s'essaye avec bonheur sur d'autres supports plus inattendus tels que les cucurbitacées et les œufs d'autruches.

De 1990 à 2004, Antoine de Jacquelot a collaboré avec la prestigieuse Maison Hermès. Une quinzaine des célèbres « Carrés » ont été peints par lui (les Merises, l'Intrus, l'Arbre de soie...).





## ■ INAUGURATION DE L'EXPOSITION "AU FIL DES COULEURS"

Jeudi 15 mai, Madame Elisabeth, Maire-adjoint, a présidé l'inauguration de l'exposition "Au fil des couleurs" en présence d'Antoine de Jacquilot. Lors de la visite, celui-ci a expliqué en détail comment les tapisseries et les carrés Hermès sont fabriqués et notamment le rôle qu'il a joué dans la réalisation de ces oeuvres.

## ■ PÔLE DE LA PORCELAINES : LES DIMANCHES AU MUSÉE

Une fois par mois, le dimanche à 15h30, les visiteurs bénéficieront pour le prix d'une entrée à 5 € d'une visite guidée d'environ 1h sur des thèmes autour de la porcelaine ou des expositions.

**8 juin** : La fabrication de la pâte à porcelaine

**6 juillet** : La condition ouvrière en 1900

**3 août** : Les décors et leur cuisson

**7 septembre** : Autour de l'exposition temporaire "Au fil des couleurs"

**5 octobre** : Les grès "Lourioux"



## ■ PÔLE DE LA PORCELAINES : DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR LES ENFANTS

■ Une fois par mois, le dimanche à 14h30, une animation gratuite sera offerte aux enfants à partir de 5 ans. Ils découvriront le musée à travers un petit jeu d'enquête « Les secrets de l'or blanc » et participeront ensuite à un atelier créatif de poterie ou de peinture sur porcelaine.

**29 juin** : Atelier poterie « Porte-photo »

**27 juillet** : Atelier poterie « Porte-clés »

**24 août** : Atelier poterie « Bougeoir »

**28 septembre** : Peinture sur porcelaine thème «Fête des grands-pères»

■ Pendant les vacances scolaires des ateliers créatifs "poterie" sont aussi proposés aux enfants.

Ils permettent de découvrir la matière et de repartir avec un beau souvenir fait de leurs propres mains.

**Mercredi 23 juillet** : Atelier « Porte-crayon »

**Mercredi 13 août** : Atelier « Dessous de plat »





## ■ LES SERVICES EN LIGNE DE LA BIBLIOTHÈQUE

En se connectant au site internet de la bibliothèque Alain-Fournier, les abonnés ont accès à de nombreux services pour connaître les nouveaux livres, CD et DVD achetés, pour en réserver et pour consulter tous les titres de la bibliothèque.

Rendez-vous sur : <http://mehun-sur-yevre.bibli.fr>

## ■ LE SITE INTERNET DU PÔLE DE LA PORCELAINE EST EN LIGNE

Depuis le mois de mars, le Pôle de la Porcelaine a son propre site internet où les visiteurs peuvent découvrir :

- Les collections du musée, l'histoire de la porcelaine
- Les animations : expositions, visites guidées, ateliers pour enfants, conférences, journées du patrimoine, rendez-vous aux jardins...
- Des informations pratiques : horaires, tarifs
- Une page est aussi consacrée au château Charles VII : son histoire, ses collections

Rendez-vous sur [www.poleporcelaine.fr](http://www.poleporcelaine.fr)



**N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER CES DEUX SITES**

## ■ A DÉCOUVRIR : SECRET D'HISTOIRE AU CHÂTEAU CHARLES VII

Dans le cadre du tournage de l'émission Secret d'Histoire consacrée à Agnès Sorel, l'équipe de France 2 s'est rendue dans différents lieux historiques du Berry et de la proche région, et tout particulièrement au château de Mehun. La cité et son château-résidence restent étroitement liés au roi Charles VII. C'est là que le souverain venait se retirer des turbulences politiques et retrouver sa cour, sa famille et la belle Agnès ! Le musée Charles VII conserve de nombreux éléments de cette période, des œuvres et des documents rares tels des correspondances. L'équipe a été fascinée par les signatures d'Agnès Sorel, de Jacques Cœur ou de la reine Marie d'Anjou.



Des extérieurs ensoleillés aux voûtes du musée, la caméra s'est promenée à la recherche des indices de cette époque, découvrant le cadre incroyable de cette résidence en dentelle de pierre, nid d'amour et foyer d'art et de collections. L'équipe de France 2 s'est longuement arrêtée au deuxième étage, dans la salle des anges, où le cadre leur a offert l'occasion d'une longue interview avec Philippe Bon, sur les châteaux de cette époque, leur mutation vers la Renaissance, la belle Agnès, ses idées et son temps. Agnès Sorel est un personnage multiple qui nous propose une autre vision de la fin du Moyen Âge et

de la politique, c'est une femme de paix à l'esprit ouvert qui va donner au roi le courage de créer un état moderne...

À découvrir cet été sur France 2, autour de l'animateur Stéphane Bern et de son équipe.

## ■ ECOLE DE MUSIQUE : UNE PROGRAMMATION MUSICALE VARIÉE ET DE QUALITÉ À DÉCOUVRIR TOUS LES MOIS

Tous les mois, l'école municipale de musique Olivier MESSIAEN propose aux amateurs de musique, des concerts thématiques : au mois de février, un concert au profit des enfants atteint du cancer organisé en partenariat avec le Lions Club et une soirée "Carte blanche" où les élèves étaient invités à jouer les morceaux de leur choix ; au mois d'avril la battle de batterie entre les Percus'T et Sam Percute.

Au mois de juin, il ne faudra pas manquer la fête de l'école de musique le 14 juin à partir de 14h et le 15 juin à 17h30 "Clarisse découvre le swing", spectacle musical sur le thème des fables de Jean de la Fontaine.



## ■ COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 : LA JEUNESSE SE MOBILISE

Cette année encore, de nombreux jeunes mehunois, ont pris part au défilé.

Aux côtés des anciens combattants, des pompiers, des gendarmes, des élus de la ville et des professeurs des écoles de Mehun, ils ont fièrement portés, à travers les rues de la ville les couleurs de la France.

Après le dépôt de gerbe et la lecture du message de M. Kader Arif ministre délégué auprès de la défense chargé des anciens combattants, tous se sont retrouvés sur le parvis de la Mairie où M. le maire a chaleureusement remercié les enfants, leurs parents, les professeurs et les anciens combattants pour s'être aussi largement mobilisés.

La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié à l'espace Maurice Genevoix où une exposition présentant des photos et des anecdotes sur cette période de l'histoire avait été préparée par le Cercle Historique Mehunois. Chacun a pu découvrir la vie à Mehun sous l'occupation et notamment des recettes originales de fabrication de produits de remplacement (savon, lessive, sucre, shampoing aux oeufs...).





## ■ LES EXPOSITIONS À L'OFFICE DE TOURISME

Depuis le début de l'année, plusieurs Mehunois ont exposé à l'Office de Tourisme leurs créations.

### **Du 6 au 25 janvier : « Le Temps d'une Histoire »**

Tiphaine Paré a offert au public une 1<sup>ère</sup> exposition autour d'un univers fantastique peuplé d'elfes et fées ailées, dessinées à l'encre colorée et peintes à l'aquarelle ou à l'acrylique sur papier, toiles, boîtes en bois...



### **Du 27 janvier au 15 février : « Loisirs créatifs »**

Tous les ateliers de l'association Marcel Pagnol ont rassemblé leurs réalisations riches de créativité : peintures à l'aquarelle et à l'huile, hardanger, pergamano, point compté, cartonnage.



### **Du 17 février au 8 mars : « Le Bonheur tout en couleur »**

Les résidents de l'EHPAD « Rayon de Soleil » ont, pour la 1<sup>ère</sup> fois, exposé le résultat de leurs « ateliers peinture ».



### **Du 10 au 29 mars : « Porcelaine et Philatélie »**

Le Cercle Philatélique Mehunois a présenté une collection exceptionnelle de timbres et cachets..., autour du thème de la porcelaine.

### **Du 31 mars au 19 avril : « Duo d'artiste »**

Nadia et Nicole ont invité le public à entrer dans un univers pictural coloré et fleuri au cœur de paysages, souvenirs de voyages.



### **Du 22 avril au 10 mai : « Au plaisir des yeux »**

Chaque membre de l'association « Peindre à Marmagne » a dévoilé sa créativité autour de cette exposition commune.

## LES PROCHAINES EXPOSITIONS :

12 au 31 mai : *Sandor Shomi*

2 au 21 juin : *Xavier Dietrich*

23 juin au 12 juillet : *Comité de Jumelage*

15 juillet au 2 août : *Emilie Vandecandelaere*

4 au 23 août : *Floral Navarro*

25 août au 13 septembre : *Jean-François Moreau*

15 septembre au 4 octobre : *Lionel Crotet*

6 au 25 octobre : *Corinne Rosec*

27 octobre au 15 novembre : *Lucien Martinot*

17 novembre au 6 décembre : *Isabelle Sarian*

8 au 24 décembre : *Marie-Hélène Arnaud*



## ■ LA FÊTE DES PLUS BEAUX DÉTOURS

L'Office de Tourisme s'est associé à l'initiative du réseau « Les 100 Plus Beaux Détours de France » en proposant, du 26 au 31 mai, de jouer les Sherlock Holmes et de mener une enquête à travers les rues de Mehun.



## ■ LE GUIDE DES « PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE » EST DISPONIBLE

Depuis mi-avril, la nouvelle édition du guide « Les 100 Plus Beaux Détours de France » est disponible à l'Office de Tourisme.

Le réseau, auquel la commune de Mehun adhère depuis de nombreuses années, regroupe les 100 villes françaises de charme souvent méconnues.

N'hésitez pas à venir le retirer gratuitement à l'Office de Tourisme pour devenir ambassadeur de Mehun et partir à la découverte des 99 autres plus beaux détours.



## ■ SORTIES NATURE

L'Office de Tourisme propose le 27 juin à 18h, une sortie sur le thème «Faune, flore, patrimoine entre cité et jardins».

Une expérience unique de découvrir Mehun autrement à travers ses jardins et leurs spécificités accompagnée de Wilfried de l'Association Nature, Images et Découverte

En septembre, « Brame du cerf et observation de traces animalières » est renouvelée. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver.

Tarif Adultes : 6,50 € ; Tarif Jeunes (- de 14 ans) : 2,50 €

## ■ VISITES GUIDÉES

« **Sur les pas de Jeanne d'Arc** » :

les lundis 2, 16 et 30 juin à 15h et les mardis 15 et 29 juillet à 10h30

« **La Collégiale Notre-Dame au cœur du Berry roman** » :

le lundi 23 juin à 15h et les mardis 8, 22 et 29 juillet à 10h30

« **Pillivuyt** » : tous les jeudis de 9h à 11h

Tarifs : Adultes : 4,60 € ; Jeunes (de 8 à 14 ans) : 2,00 €



## ■ LA BOUTIQUE

L'Office de Tourisme met en avant dans son espace « boutique » les produits du Berry, et de Mehun bien sûr.

Outre les très connus sirops Monin et les lentilles vertes du Berry toujours très prisées, on y découvre : la gamme bio de la Biscuiterie Artisanale de France installée à Mehun, les confitures « bio » de l'Atelier du Relais au Châtelet, les thés « Grands Personnages » créés par Thé & Café'In à Bourges, les huiles de colza et tournesol de l'Huilerie Mérolles à Limeux...

Ainsi que quelques objets « souvenirs » : les marque-pages et petits carnets à l'effigie de Jeanne d'Arc ou Agnès Sorel/Charles VII, le magnet « Mehun » et la monnaie de Paris « Route Jacques Cœur ».

## ■ HORAIRES ET COORDONNÉES DE L'OFFICE DE TOURISME

En mai et juin : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (fermé les jours fériés).

Office Municipal de Tourisme - Place du 14 Juillet

Tél. : 02 48 57 35 51 - Courriel. : [contact@tourisme-mehun.com](mailto:contact@tourisme-mehun.com)

Retrouvez toutes les informations sur [www.tourisme-mehun.com](http://www.tourisme-mehun.com)



AIDER • PROTÉGER • SECOURIR

## Envie d'être utile ?

Rejoignez les sapeurs-pompiers du Cher,  
devenez **volontaire**

Service  
Développement  
du Volontariat

02 48 23 47 12

volontariat@sdis18.fr

www.sdis18.fr

## REJOIGNEZ LES SAPEURS POMPIERS DU CHER :

Les activités de sapeur-pompier volontaire viennent en complément d'une activité principale (emploi principal, études...).

### ÊTRE SAPEUR-POMPIER C'EST :

- Être utile pour aider, protéger et secourir
- Être un acteur généreux, solidaire et citoyen
- Savoir se rendre disponible pour partir en intervention
- Accepter de se former pour être compétent

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Avoir 16 ans au moins et 55 ans au plus, jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.

#### Qualifications appréciées:

Formation de secourisme, permis de conduire (voiture, poids lourd, bateau)

#### Qualités souhaitées:

Une grande disponibilité, altruisme.

### FORMATION

Le sapeur-pompier volontaire doit effectuer une formation d'environ 240 heures sur 3 ans lui permettant d'intervenir dans les 3 domaines principaux que sont l'incendie, le secours à personne et les interventions diverses (fuites d'eau, sauvetage d'animaux...).

### RENSEIGNEMENTS :

**SDIS : 02 48 23 47 12**

## UN PARTENARIAT AVEC LES EMPLOYEURS

Le centre de secours de Mehun-sur-Yèvre a procédé à 667 interventions en 2013, principalement entre 8h et 18h. Or, il est de plus

en plus difficile de disposer de sapeurs-pompiers pendant cette tranche horaire, chacun exerçant un métier et n'ayant pas toujours la possibilité d'en être libéré. Face à ce constat, le SDIS du Cher dont dépend le centre de Mehun-sur-Yèvre a décidé de favoriser la disponibilité des pompiers par un partenariat avec les employeurs.

Au travers de ce partenariat, l'entreprise accepte en fonction de ses contraintes d'exploitation de libérer son employé sapeur-pompier pour qu'il participe au secours durant sa journée de travail.

## LE CENTRE DE SECOURS DE MEHUN-SUR-YÈVRE EN CHIFFRES :

**Population défendue :** 9800 habitants

(Mehun, Allouis, Berry-Bouy, Saint-Eloi-de-Gy, Quincy, Preuilly, Sainte-Thorette, Marmagne)

**Effectifs :** 45 hommes et femmes

#### Interventions :

- 1 intervention toutes les 13h
- 63% des interventions durent moins de 2h
- 66% des interventions sont des secours à la personne

## ■ FINALE DÉPARTEMENTALE DU PARCOURS SPORTIF DES SAPEURS POMPIERS

La finale départementale du Parcours Sportif des Sapeurs Pompiers a eu lieu le samedi 5 avril 2014 au Complexe sportif Pierre de Coubertin à Mehun-sur-Yèvre.



Il s'agit d'un parcours sportif durant lequel des épreuves physiques courtes mais intenses s'enchaînent. Elles allient à la fois la performance musculaire, l'endurance mais également l'adresse et la maîtrise de certaines techniques utilisées chez les sapeurs pompiers. Cette demi-journée axée autour du sport permet de mettre les participants au service de plusieurs disciplines : saut en hauteur, vitesse, demi-fond, grimper de corde, lancer de poids

Le parcours sportif est un moment de convivialité qui permet aux sapeurs pompiers du département de se retrouver hors du contexte opérationnel.

Cet évènement sportif regroupe tous les sapeurs pompiers actifs ainsi que les Jeunes sapeurs pompiers.

Au-delà du fait de se mesurer à leurs collègues, ils ont la possibilité, s'ils sont qualifiés, de faire « briller » leur SDIS au niveau régional et national.

Cette épreuve a été suivie de la remise des récompenses qui a eu lieu au centre de secours de Mehun-sur-Yèvre en présence des personnalités suivantes :

M. Yvon BEUCHON, président du SDIS du CHER ( Service Départemental d'Incendie et de Secours), Colonel René SPIES, directeur adjoint du SDIS, Commandant Sébastien HERVE, chef du groupement territorial Nord, Capitaine Fabrice GAMET, chef du groupement formation du SDIS du CHER, Lieutenant Didier BOUCHONNET, chef de la formation sport du SDIS du CHER, Capitaine Michel SOUDY, président de l'union départementale des sapeurs pompiers du CHER, Capitaine Pierre FERRIERE, chef de centre du C.S. de Mehun-sur-Yèvre, Lieutenant Thomas HOCHET, chef de centre du CSP Bourges Danjous, A/C Bernard DIOLOT, trésorier de l'union départementale des sapeurs pompiers du CHER, M. Jean-Louis SALAK, Maire de Mehun-sur-Yèvre, M. Christian JOLY, adjoint aux sports, président de l'OMS.



## ■ DON DE SANG

Il est possible de donner son sang : hommes 6 fois par an et femmes 4 fois par an.

L'âge requis va de 18 à 70 ans révolu et un délai de 8 semaines minimum est obligatoire entre 2 dons.

Les collectes ont lieu à Mehun-sur-Yèvre en principe les vendredis matin, de 7h30 à 11h30, au camping municipal, avenue du Champ de Foire, près de la piscine.

Les prochaines collectes auront lieu le 6 juin, le 1<sup>er</sup> août, le 26 septembre et le 21 novembre.

On peut aussi donner son sang (avec ou sans rendez-vous), sur le site de Bourges (Établissement Français du Sang, 145, avenue François Mitterrand - situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Bourges ), les mardis et vendredis de 8h à 12 h, le jeudi de 8h à 16h et 2 samedis dans le mois, de 8h à 12h (sauf les jours fériés).

**Renseignements :** 02 48 48 49 02 (site de Bourges), ou 06 76 23 21 38 (collectes à Mehun-sur-Yèvre).  
Les collectes de plasma et/ou plaquettes se font sur le site de Châteauroux, par rendez-vous au 02 54 27 45 50





## LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

### " ENSEMBLE CONSTRUISONS NOTRE FUTUR "

Chers Mehunois, Chères Mehunoises,

Premier budget municipal de ce nouveau mandat, le budget 2014 est aussi le 1<sup>er</sup> à devoir supporter une baisse conséquente de la dotation de fonctionnement versée par l'état à notre commune.

Baisse plus importante que ce qui était prévu et qui se double d'une augmentation des charges qui nous sont transférées par l'Etat. Les années à venir verront se reproduire le même scénario, ce qui rendra de plus en plus difficiles la construction et l'équilibre du budget. Cela demandera sûrement, à tous les acteurs de la vie municipale confondus, des efforts de plus en plus importants pour poursuivre les actions et les investissements nécessaires à la conservation d'un cadre de vie agréable dans notre ville.

Malgré tout, nous restons optimistes pour l'avenir, à l'image de notre budget qui voit l'engagement de travaux d'envergure, le maintien des taux d'imposition, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et bien d'autres actions, conformément à nos engagements électoraux.

Mon équipe et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée et du soutien que vous nous apporterez tout au long de notre mandat.

Jean-Louis SALAK, Elisabeth MATHIEU, Bruno MEUNIER, Annie VAN DE WALLE, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Maryse MARGUERITAT, Alain BLIAUT, Martine PATIN, Julien FOUGERAY, Nicole HUBERT, Michel GIRARD, Béatrice FOURNIER, Stéphane GAUTHIER, Céline PERRET, Joël DAGOT, Jacqueline RONDET, Stéphane GUERAUD, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Ludovic GAUDICHET, Maria Helena TEIXEIRA

### " MEHUN 2020 "

Chers concitoyens,

En mars dernier, vous avez majoritairement choisi la continuité. Nous félicitons J.-L. SALAK qui a, pour les six prochaines années, la responsabilité de diriger notre ville.

Nous remercions les 1 141 électeurs qui ont cru en notre projet. Celui-ci apportait des solutions en termes d'emploi, de pouvoir d'achat ou de justice sociale. Nous resterons déterminés à défendre ces thèmes lors de cette mandature. Nous abordons notre rôle d'opposition dans un esprit constructif : chaque proposition de la majorité sera étudiée sans a priori mais regardée sous le seul angle de l'intérêt général. Si cette dernière est juste alors nous la soutiendrons ; le cas contraire, nous proposerons d'autres possibles.

C'est ainsi que nous avons voté pour le maintien des taux d'imposition locaux afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages. En revanche, nous nous sommes opposés à la hausse des tarifs des écoles de musique et de dessin qui ne se justifie pas au regard de la santé financière de la commune et alors que les écoles similaires du département pratiquent souvent des tarifs plus avantageux.

Nous avons également voté contre les tarifs appliqués aux associations pour la location du centre A. MALRAUX. Mehun verse deux fois moins de subventions aux associations que la moyenne des villes de même strate (46€/hab/an contre 89€). Donner la gratuité du centre socio-culturel une fois l'an aux associations et baisser les tarifs appliqués actuellement permettraient de rattraper un peu le retard. Devant notre insistance sur ce point mais aussi afin d'obtenir des éclaircissements sur les critères actuels d'attribution des subventions, M. le Maire s'est engagé à voir ce qu'il est possible de faire. Nous lui avons proposé de travailler à la rédaction d'une Charte de la vie associative qui fixerait clairement ce que les associations seraient en droit d'attendre de la commune et sur quelles bases.

Nous ne pouvons terminer ce billet sans évoquer la fermeture de classe annoncée à l'école des Charmilles. Nous avons attiré l'attention du Maire sur les difficultés rencontrées dans l'ensemble de nos écoles quant aux conditions d'apprentissage des élèves : classes surchargées, généralisation des classes à cours multiples... Ici aussi, nous avons proposé notre aide afin de réfléchir à une politique éducative globale et équitable car des solutions existent localement.

La dynamique que nous avons suscitée durant la campagne ne s'arrête donc pas. Nous continuerons à porter des ambitions pour Mehun car sa situation le justifie. Toutefois, notre engagement nécessite votre soutien le plus large : nous invitons toutes celles et tous ceux qui pensent Mehun autrement à s'engager à nos côtés pour, dès aujourd'hui, préparer l'avenir.

O. PONTE GARCIA, I. GALMARD-MARECHAL, P. DEBROYE, S. BRINON, D. CATAFORT

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à nous contacter par mail ([mehun2020@laposte.net](mailto:mehun2020@laposte.net)) ou au 07 63 10 48 82.



### LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Metzger sort de son trou de Thomas RAAB
- Le chuchoteur de Donato CARRISI
- Les couleurs de l'espoir de Julie KIBLER
- Un jour par la forêt de Marie SIZUN
- Un vent de liberté de Jeanine BERDUCAT
- Le restaurant de l'amour retrouvé de Ogawa ITO
- L'exception de Audur Ava OLAFSDOTTIR
- Les trois lumières de Claire KEEGAN



### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE *Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.*

Nom, Adresse : .....

Commentaires : .....



# Agenda des manifestations

## Juin

### **DU 16 MARS AU 2 NOVEMBRE** **EXPOSITION : ANTOINE DE JACQUELOT** **"AU FIL DES COULEURS"**

Pôle de la Porcelaine

### **2 AU 21 JUIN** **EXPOSITION PAR XAVIER DIETRICH**

Office Municipal de Tourisme

### **3 JUIN** **CONCERT "LES ÉCOLES QUI CHANTENT"**

Organisé par l'association des Chorales  
Scolaires de Mehun  
18h, centre socioculturel André Malraux

### **6 JUIN** **COLLECTE DE SANG**

Organisée par l'Association pour le don  
du sang  
7h30-11h30, Camping municipal

### **6 JUIN** **BRADERIE, VENTE AU SAC À 3€** Organisée par "Le rayon de soleil" 14h30-18h, EHPAD-Maison de retraite

### **8 JUIN** **CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MORTS DE** **LA GUERRE D'INDOCHINE**

Organisée par la Municipalité et l'Entente  
Mehunoise des AC et VG  
Départ du défilé à 10h45 de la Maison du  
Combattant

### **8 JUIN** **BROCANTE**

Organisée par le Judo Club Mehun  
6h-20h, boulevard de la Liberté

### **8 JUIN** **LES DIMANCHES AU MUSÉE :** **LA FABRICATION DE LA PÂTE À** **PORCELAINE**

Animation pour adultes  
15h30, Pôle de la Porcelaine

### **14 JUIN** **FÊTE DE LA MUSIQUE**

Organisée par la municipalité  
14h, Pôle d'Enseignements Artistiques

### **15 JUIN** **SPECTACLE**

#### **"CLARISSE AU PAYS DU SWING"**

Par la maîtrise (chorale)  
de l'école municipale de musique  
17h30, centre socioculturel André Malraux

### **15 JUIN** **BOURSE AUX VÊTEMENTS**

Organisée par l'Amicale des Culottes Courtes  
10h-18h, Ecole du Château

### **18 JUIN** **COMMÉMORATION DE L'APPEL DU** **18 JUIN 1940**

Organisée par la Municipalité  
et l'Entente Mehunoise des AC et VG  
Départ du défilé à 19h, Maison du combattant

### **22 JUIN** **FÊTE DE L'ÉMIGRANT**

Organisée par le Centre des Portugais  
14h, Salle rue du Gué Marin

### **22 JUIN** **BROCANTE**

Au profit des Boucles du Cœur  
Organisée par Carrefour Market  
Toute la journée, parking de Carrefour Market

### **22 JUIN** **BROCANTE**

Organisée par le Cercle Pongiste Mehunois  
7h-19h, boulevard de la Liberté

### **23 JUIN AU 12 JUILLET** **EXPOSITION** **PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE**

Office Municipal de Tourisme

### **25 JUIN** **CONSEIL MUNICIPAL**

18h30, salle du Conseil

### **27 JUIN** **SORTIE NATURE**

«Faune, flore, patrimoine entre cité et jardins».  
18h, Office Municipal de Tourisme

### **27 JUIN** **FÊTE DE L'ÉCOLE DES CHARMILLES**

Organisée par l'Association Sportive  
des Charmilles  
18h, plateau sportif boulevard de la Liberté

### **28 AU 29 JUIN** **GALA DE DANSE**

Organisé par le Club Danse Energy  
centre socioculturel André Malraux

### **28 JUIN** **FÊTE DU QUARTIER** **DE LA BELLE FONTAINE**

Organisée par la municipalité  
avec la participation des habitants  
et de la Fontaine aux 1000 Sourires  
A partir de 11h30, devant l'école  
Jean de la Fontaine

### **29 JUIN** **FÊTE DU MODÉLISME NAVAL**

Organisée par le Modélisme Naval Mehunois  
10h-18h30, jardins du duc Jean de Berry

### **29 JUIN** **FÊTE DE LA SARDINE**

Organisée par le Centre des Portugais  
14h, rue du Gué Marin

### **29 JUIN** **ATELIER CRÉATIF :** **ATELIER POTERIE "PORTE-PHOTO"**

Pour enfants à partir de 5 ans  
14h30, Pôle de la Porcelaine

## Juillet

### **4 AU 5 JUILLET** **BRADERIE / BRIC À BRAC**

Organisée par Le Rayon de Soleil  
et Mehun Solidarité  
14h30-18h le vendredi et 10h30-18h30 le  
samedi, EHPAD - Maison de retraite

### **5 AU 6 JUILLET** **MARCHÉ MÉDIÉVAL**

Organisé par la Municipalité

### **6 JUILLET** **LES DIMANCHES AU MUSÉE :** **LA CONDITION OUVRIÈRE EN 1900**

Animation pour adultes  
15h30, Pôle de la Porcelaine

### **12 ET 13 JUILLET** **CHALLENGE MEHUN/MURG**

**13 JUILLET**  
**FEU D'ARTIFICE ET BAL**  
22h, place du Général Leclerc



*Spectacle pyrotechnique en l'honneur d'Elsa*



*Les majorettes de S/A Montrond*



*Le 4 mai, Elsa BAIETTI, a été couronnée 133e Rosière par sa marraine, Emilie Tinat, dans les douves du Château.*



*Le Groupe Folklorique Portugais*



*Le Lycée Papillon*



*Elsa Couronnée 133e rosière par sa marraine Emilie Tinat*



*Le comité de jumelage*



*La Bourrée Mehunaise*

